

## CONSEIL MUNICIPAL DE VENISSIEUX

Séance publique du 3 OCTOBRE 2011

### COMPTE RENDU SUCCINCT

Affiché en application de l'article L2121-25  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Présent(e)s :** Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Henri THIVILLIER, Mme Evelyne EBERSVILLER, M. Lahceme TOUATI, M. Christian FALCONNET, Mme Danièle GICQUEL, M. Bayrem BRAIKI, Mme Andrée LOSCOS, M. Thierry VIGNAUD, Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Chaïneze KABOUYA-BENHAYOUN, M. Eléazar BAFOUNTA, M. Lotfi BEN KHELIFA, M. André GERIN, Mme Annie BROUET, Mme Paula ALCARAZ, M. Francis RAMBEAU, Mme Michèle BAICCHI, Mme Evelyne BEROUD, M. Hamza MOREL, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelak FADLY, Mme Véronique CALLUT, M. Mokrane KESSI, Mme Marie-Christine SEEMANN, M. Jeff ARIAGNO, Mme Yvonne LYON, M. Djilannie BENMABROUK, M. Christophe GIRARD, Mme Saliha MERTANI

**Excusés :** M. Idir BOUMERTIT, M. Maurice IACOVELLA

**Absent(e)s :** Mme Danica LJUSTINA, M. Yvan BENEDETTI

**Dépôt de pouvoir :** Mme Véronique FORESTIER a donné pouvoir à Mme Yolande PEYTAVIN, M. Bernard RIVALTA a donné pouvoir à Mme Chaïneze KABOUYA-BENHAYOUN, M. Jean-Marc THEVENON a donné pouvoir à M. Jeff ARIAGNO, Mme Eliette ORENES a donné pouvoir à M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Amina AHAMADA MADI a donné pouvoir à Mme Paula ALCARAZ, Mme Samia LEDESERT a donné pouvoir à M. Lahceme TOUATI, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOURL a donné pouvoir à M. Henri THIVILLIER, Mme Justine MUSEMBA a donné pouvoir à Mme Yvonne LYON, Mme Geneviève SOUDAN a donné pouvoir à Mme Saliha MERTANI

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2011

### COMPTE RENDU

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte rendu intégral de la séance publique du 20 juin 2011.

A l'unanimité

1. approuve l'avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) 2011- 2014 pour le site de Vénissieux les Minguettes Max Barel.

A l'unanimité des suffrages exprimés

2. décide de la liste des opérations éligibles au titre de la Dotation de Développement Urbain de l'année 2011.

A l'unanimité des suffrages exprimés

3. valide le principe de réhabilitation de la piste d'athlétisme du Stade Laurent-Gerin.

A la majorité

4. adopte les modalités d'élection des délégués des Conseils de quartier pour l'année 2011.

A l'unanimité des suffrages exprimés

5. approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes (S.I.T.I.V.)

A l'unanimité

6. autorise la signature de la convention parcours de santé 2011-2012 avec le collège Jules-Michelet.

A l'unanimité des suffrages exprimés

7. approuve l'apport en compte courant d'associé à la SACOVIV pour le financement de 48 logements sociaux au Monery, à hauteur de 1 160 000 €.

A l'unanimité des suffrages exprimés

8. apporte la garantie de la Ville, sollicitée à hauteur de 100 % par la SACOVIV, pour le prêt de 139 000,00 € à contracter auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Lyon, destiné à l'aménagement des espaces extérieurs de la résidence du Couloud.

A l'unanimité

9. approuve l'apport en garantie de prêt pour l'association intermédiaire ESTIME (abroge et remplace la délibération du 20 juin 2011)

A l'unanimité

10. valide le principe de valorisation des économies d'énergies et la mise en œuvre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

A l'unanimité des suffrages exprimés

11. afin de permettre l'aménagement et la construction d'habitations sur l'îlot Romain Rolland, confirme la désaffectation et prononce le déclassement des biens faisant partie du domaine public communal et approuve la cession du tènement situé 22, 24 rue Paul Langevin à la SARL d'Aménagement Romain Rolland.

A l'unanimité des suffrages exprimés

12. dans le cadre du développement du Cœur de Ville, approuve l'acquisition de la parcelle de terrain C 1404 de 511 m<sup>2</sup> située avenue Marcel-Houël pour un prix de 150 000 €.

A l'unanimité

13. autorise l'actualisation du partenariat avec les associations sportives sur les écoles de sport pour l'année scolaire 2011.

A l'unanimité des suffrages exprimés

14. approuve les conventions d'objectifs 2011 à formaliser avec neuf associations bénéficiant d'une subvention.

A l'unanimité des suffrages exprimés

15. autorise la signature d'une convention d'objectifs 2011 avec la Mission Locale de Vénissieux et précise la nécessité de valoriser une partie du financement par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

A l'unanimité

16. dans le cadre du jumelage et de l'échange de lycéens entre le lycée Jacques-Brel de Vénissieux et le lycée Thomas-Mann d'Oschatz (ville jumelle allemande), autorise une participation financière de la Ville pour l'accueil de la délégation du 30 septembre au 7 octobre 2011.

A l'unanimité

17. autorise la participation de la Ville à un chantier de solidarité internationale au Burkina Faso, dans une enveloppe financière de 7 145 €.

A l'unanimité

18. accepte le principe d'une évaluation stratégique du plan d'actions de l'Agenda 21.

A l'unanimité

19. approuve la convention 2011 à intervenir avec l'association Aralis - Espace d'accueil « Coucou Mama ».

A la majorité

20. confirme la reconduction du prix « Ville de Vénissieux » à l'occasion de la Xème Biennale internationale de la Céramique de Manises (ville jumelée en Espagne) et donne un accord de principe pour le séjour d'une délégation municipale de trois personnes à Manises afin de remettre le Prix en novembre 2011.

A l'unanimité

21. approuve la convention 2011 à intervenir avec le Centre social du Moulin-à-Vent définissant les modalités de partenariat à mettre en œuvre pour l'action « groupe mamans ».

A l'unanimité

22. autorise la demande de subventions au titre du Contrat Educatif Local (CEL) pour l'année scolaire 2011-2012.

A l'unanimité des suffrages exprimés

23. accepte la désignation de Madame Françoise POUZACHE en qualité de directrice de la Régie Autonome Personnalisée du Théâtre et décide de sa mise à disposition à compter du 4 octobre 2011.

A l'unanimité des suffrages exprimés

24. adopte l'ajustement du tableau des emplois.

A l'unanimité des suffrages exprimés

25. autorise la création de 11 emplois permanents à temps non complet à l'Ecole de musique.

A l'unanimité des suffrages exprimés

26. accepte le renouvellement des conventions de mise à disposition du personnel.

A l'unanimité

27. accepte la mise à disposition de personnels techniques de la Ville en vue de la reconstruction du Centre Nautique Intercommunal.

A la majorité

28. approuve la convention entre la Ville de Vénissieux et ERDF, Direction Territoriale de Lyon, pour la mise à disposition des services de ERDF en vue du chiffrage de la contribution de la commune à l'extension des réseaux électriques sur les sites du Puisoz et de Carrefour.

A l'unanimité des suffrages exprimés

29. autorise, au titre du budget de l'exercice 2011, les virements de crédits et ouvertures de crédits supplémentaires, par décisions modificatives n° 2 concernant le budget principal et le budget annexe « Chaufferie des Minguettes - Chaudière bois ».

A l'unanimité des suffrages exprimés

30. décide d'allouer une subvention à l'association de locataires P. Verlaine ainsi qu'à l'association de locataires « Opération Million ».

A l'unanimité des suffrages exprimés

31. Approuve l'acquisition de produits, petits matériels, articles de droguerie et sacs plastiques nécessaires à l'entretien des divers bâtiments communaux.

A l'unanimité des suffrages exprimés

32. autorise les travaux de maintenance, de réalisation et d'adaptation d'installations de protection contre l'effraction et de contrôle d'accès dans les bâtiments communaux pour les années 2012 - 2013 2014 - 2015.

A l'unanimité des suffrages exprimés

33. décide de lancer une procédure d'appel d'offre ouvert pour la réparation, fourniture et pose de clôtures et portails pour l'année 2012, renouvelable une fois.

Prend acte

34. de la communication des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du 30 juin 2011.

Prend acte

35. du compte-rendu au Conseil municipal des actes de gestion accomplis par Madame le Maire, en vertu de la délibération du Conseil municipal du 26 octobre 2009 complétée par celle du 17 mai 2010, lui donnant délégation.

Michèle PICARD

Maire de Vénissieux